



République du Bénin
Ministère de l'Environnement Chargé de la Gestion
des Changements Climatiques, du Reboisement et
de la Protection des Ressources Naturelles et
Forestières

Projet d'Appui à la Préservation et au
Développement des Forêts Galeries et production de
Cartographie de base numérique (PAPDFGC)
PROJET N° : 00000084846



*Au service
des peuples
et des nations*



RAPPORT DE DEMARRAGE

Décembre 2013

INTRODUCTION

Le Gouvernement du Bénin, à travers le Ministère de l'Environnement Chargé de la Gestion des Changements Climatiques, du Reboisement et de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières, et le Ministère de l'Urbanisme de L'Habitat et de l'Assainissement se sont lancés dans une stratégie globale d'actualisation des supports cartographiques de base et de conservation des forêts en renforcement des efforts des communautés en raison de la biodiversité qu'offrent ces forêts et de leurs valeurs éco systémiques.

Dans ce cadre, il a été initié le Projet « Appui à la Préservation et au Développement des Forêts Galeries et production de Cartographie de base numérique » financé L'Alliance mondiale contre le changement climatique (AMCC), une initiative de l'Union Européenne (UE), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) les communes bénéficiaires et le Gouvernement du Bénin.

Le Projet d'Appui à la Préservation et au Développement des Forêts Galeries et production de Cartographie de base numérique (PAPDFGC) est conçu en complément du Projet d'Intégration des Forêts Sacrées dans le système des Aires Protégées (PIFSAP) et a deux objectifs principaux:

- ✓ Réduire les effets des inondations en promouvant la conservation et l'utilisation durable des forêts galeries du fleuve Ouémé sous forme d'un réseau de zones de conservation communautaires incorporées dans le système national des aires protégée
- ✓ Doter le Bénin d'infrastructure géographiques de base pour aider à la gestion forestière dans le pays, informer la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté, le Programme National de Gestion de l'Environnement, le Programme national de gestion durable des ressources naturelles et le sous-programme d'Action National d'Adaptation aux changements climatiques;

Le PAPDFGC à travers son premier objectif, vise la promotion de nouveaux systèmes d'utilisation locale non destructive des ressources naturelles, du patrimoine forestier, notamment les forêts galeries et les plans d'eau qu'elles protègent, à travers le renforcement des capacités des communautés locales et des Communes.

Il vise en outre la préservation de l'environnement et une meilleure adaptation aux effets néfastes des changements climatiques, les inondations dont les impacts sont de plus en plus grands de la basse vallée de l'Ouémé jusqu'au littoral.

Par rapport au deuxième objectif, le projet vise à actualiser l'information cartographique de base numérisée et à en faciliter l'accès à tout utilisateur ; cela pour tout le territoire national, à travers le renforcement de des acteurs pour une meilleure utilisation des données cartographiques. Ces activités bénéficieront à toutes les 77 communes du Bénin.

Les résultats attendus qui dérivent de ses composantes sont

- L'intensité des inondations dans les communes du bassin inférieur du fleuve Ouémé est limitée.
- La dégradation et l'empiètement des forêts galeries de la basse vallée de l'Ouémé sont limités et prennent fin.
- Des modèles d'utilisation durable autour des forêts galeries sont mis en œuvre en guise de démonstration de façon durable.
- Des données SIG sont disponibles et de nouvelles cartes topographiques couvrant l'ensemble du territoire béninois sont réalisées comme outils d'aide à la décision.
- Les capacités de l'IGN et d'autres structures productrices de cartes sont renforcées pour l'utilisation et la gestion des outils SIG.

La zone d'intervention du projet varie suivant ses deux composantes. La composante cartographique couvrira tout le territoire national et la composante conservation et utilisation durable des forêts galeries. Couvrira 18 Communes riveraines de la basse vallée du fleuve Ouémé (Zagnanado, Zogbodomey, Covè, Ouinhi, Kétou, Adja-Ouèrè, Akpro-Missérété, Adjohoun, Bonou, Aguégoués,, Allada, Zè, Toffo, Calavi, So-Ava, Sèmè-Kpodji, Dangbo, Porto-Novo.

Les activités entrant dans le cadre du démarrage du projet ont été menées dans des conditions sociales et climatiques favorables à travers des dispositifs organisationnels, matériels et financiers qui se déclinent comme suit :

- Dispositif organisationnel : le dispositif organisationnel mis en place est constitué d'un personnel technique placé sous la supervision du Directeur National du projet, composé de l'équipe de coordination du PIFSAP renforcée par un **Expert** Cartographe et 17 VNUN et le personnel de soutien. Ce personnel technique est assisté par un staff administratif des deux directions techniques.
- Moyens matériels mis à la disposition du Projet comprennent : du matériel roulant (03 véhicule 4x4 prévu), du matériel du bureau et fournitures et du matériel informatique et de secrétariat.

Aussi le présent rapport de démarrage fait le point des activités menées et des résultats obtenus. Il est articulé autour des points suivants :

- ❖ Activités préparatoires du démarrage du Projet
- ❖ Le lancement du projet
- ❖ La planification des activités de 2014.
- ❖ Les difficultés rencontrées et solutions mises en œuvre.

1. ACTIVITES PREPARATOIRE DU DEMARRAGE DU PROJET

Les activités de préparation du démarrage du projet PAPDFGC portent sur :

1.1 Mise en place du cadre réglementaire de mise en œuvre du projet. Le cadre réglementaire est constitué entre autre de:

- ✓ la Lettre d'Accord de mise en œuvre du projet : La lettre d'accord de mise en œuvre du projet a été signée le 13 mai 2013 par le Ministre en charge de l'Environnement et la Représentante Résidente du PNUD. Cette Lettre d'Accord précise les rôles et responsabilités du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) dans la mise en œuvre du projet (**annexe 1 lettre d'accord**).
- ✓ La prise de l'arrêté portant nomination du Directeur National et du Directeur national adjoint du projet (annexe 2). Cet arrêté pris le par le Ministre en charge de l'environnement avait nommé le Directeur Général des Forêts et des Ressources Naturelles comme le Directeur National du Projet et le Directeur Général de l'Institut Géographique National le directeur national adjoint.
- ✓ La prise de l'arrêté interministériel portant création du Comité de pilotage : Il est important de rappeler que, suite au changement institutionnel touchant à la scission de l'ex-Ministère en charge de l'Environnement en deux ministères différents, une présentation du contenu du projet aux deux nouveaux ministres (le Ministre de l'Environnement Chargé de la Gestion des Changements Climatiques, du Reboisement et de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières et le Ministre de l'Urbanisme de l'Habitat et de l'Assainissement) s'est avérée

nécessaire et a eu lieu. Le projet d'arrêté en cours a été remanié pour tenir compte de ce changement et remis en étude au niveau des deux cabinets ministériels. Suite aux instructions du Ministre de l'Environnement Chargé de la Gestion des Changements Climatiques, du Reboisement et de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières, l'Unité de Gestion du Projet, a initié une séance d'information le mercredi 2 octobre 2013 à l'INFOSEC de Cotonou, au profit des membres pressentis du Comité de Pilotage du Projet. La séance a connu la participation de 25 personnes représentant les ministères sectoriels membres du comité, les représentants des bailleurs de fonds (l'Union Européenne et le PNUD) et le staff du Projet. Elle a été présidée ès-qualité par le Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement Chargé de la Gestion des Changements Climatiques, du Reboisement et de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières. Les points suivants ont meublé l'ordre du jour des travaux : la présentation des participant et celle du projet, l'examen de la composition et des attributions des membres du Comité de Pilotage., les débats et recommandations. Les observations, commentaires, contributions et recommandations ont permis d'améliorer le projet d'arrêté. On peut signaler cependant entre autres, qu'il a été demandé au Secrétaire Général du Ministère en charge de l'Environnement, Président du Comité de pilotage, de convoquer diligemment la session du Comité de Pilotage dès la signature de l'Arrêté interministériel le créant. Suite à ces travaux, l'arrêté interministériel a été signé le 8 novembre 2013 sous le N° 0013/2013/MECGCCRPRNF/MUHA/DC/SGM/DGFRN/IGN/CENATEL/SA. [Annexe 4 : Arrêté interministériel portant création ... du Comité de pilotage du PAPDFGC]

1.2 Mise en place des outils et moyens de gestion du projet. Les activités réalisées sont :

- **Elaboration du Plan de Travail 2013**

Le processus d'élaboration du plan de travail annuel (PTA) 2013 avait impliqué les acteurs de la phase d'élaboration du projet, à savoir les cadres de la Direction Général des Forêts et des Ressources Naturelles (DGFRN), les cadres du Ministère en charge de l'Environnement notamment de la Direction de la Prospective et de la Programmation (DPP). Le PTA 2013 finalisé a été validé et signé par le PNUD et le DGFRN ès-qualité Directeur National du Projet. L'ensemble des 63 activités planifiées est estimé à 1 944 850 dollars US.

Dans la mise en œuvre de ce PTA, à cause du retard dans la mise en place du cadre institutionnel (signature de la lettre d'accord, prise de l'arrêté portant création du comité de pilotage), du retard du recrutement du Conseiller Technique Principal du projet, et du lancement du projet, seulement 6 activités du PTA 2013 (soit environ 10% de réalisation physique) ont été réalisées. Il s'agit des activités suivantes :

1. Finaliser les termes de référence et les spécifications techniques pour l'acquisitions des images et ortho images des 37 communes restantes. Un comité a été mis en place pour la relecture des Termes de référence et le Dossier d'Appel d'offre pour l'acquisition des photographies aériennes pour l'ensemble du territoire national
2. Accompagner le fonctionnement des organes institutionnels (Comité de pilotage, comité inter ministériel) et de suivi des activités du projet. Une rencontre d'information des membres du CoP a permis d'amender le projet d'arrêté inter ministériel et une session du comité de pilotage a été organisée les 18 et 19 décembre 2013 pour adopter le projet de plan de travail 2014 et donner des orientations opportunes pour le projet.

3. assurer le salaire et autres évolutions au personnel du projet : le personnel complémentaire (Expert cartographe, assistante administrative, Chauffeurs et VNU) a été recruté conformément à la Lettre d'Accord signée. Le salaire de trois mois (octobre Décembre 2013) est payé.
4. Acquérir l'équipement TIC du projet (matériel informatique)
5. Acquérir les fournitures de bureau et matériel roulant (3 véhicules 4X4 et 16 motos et fournitures)
6. Préparer et exécuter l'évaluation annuelle des activités du projet. Un atelier d'évaluation des activités du PTA 2013 et de planification du PTA 2014 a été organisé les 4 et 5 décembre 2013 à Bohicon.

- **Recrutement du personnel complémentaire**

En plus de l'unité de coordination du PIFSAP, il est prévu le recrutement d'une assistante administrative, un expert cartographe, trois chauffeurs et des Volontaires nationaux des Nations Unies (VNUN), pour renforcer l'équipe du Projet « Forêt sacrées » dans la mise en œuvre du projet.

Conformément aux dispositions du Prodoc et aux lettres d'accord de mise en œuvre signé, le processus de recrutement a été lancé par la Direction Nationale du projet en mars 2013. Un avis a été publié dans les journaux La Nation (n° 5756 et 5758), Le Matinal (n°4117 et 4119), Fraternité (n°3369 et 3368) et le Matin (n°4978 et 4976). Un Comité de recrutement a été mis en place par les deux directeurs concernés en juillet 2013 (Note de service n° 053/DGFRN/IGN/CENATEL/PAPDFGC/SA) pour procéder à l'évaluation et la présélection des candidats par poste et sur dossier.

Des entretiens avec les candidats pré sélectionnés ont eu lieu en juillet 2013 (au siège du projet à Cotonou). Une séance pratique a été également organisée par suite de l'entretien avec les chauffeurs. Au terme du processus, les candidats retenus par poste sont respectivement :

- Assistant Administratif : Mme ADJE Arielle
- Expert Cartographe et SIG : M. TOSSOU Daniel.
- Conducteurs de véhicule Administratif :
 - ✓ M. AGBOSSAGA Didace Magloire,
 - ✓ M. AHOVO Eric Sénakpon,
 - ✓ M. GBODO Athanase.

Compte tenu des observations reçues sur le rapport de présélection, notamment en ce qui concerne la fonctionnalité de deux Assistants Financiers pour deux projets complémentaires et au sein d'une même équipe, la Direction Nationale du projet a suggéré aux membres du comité de recrutement de sursoir à la sélection définitive du poste de l'Assistant Financier et de consulter le Comité de Pilotage du projet.

Au nombre du personnel complémentaire à recruter, il y avait aussi des VNUN. Ce processus conduit par le Programme des VNU du PNUD s'est achevé avec la mise à disposition du projet par le PNUD de 17 VNUN.

En raison du nombre et du niveau d'intervention de ces derniers, des activités spécifiques ont été conçues et mises en œuvre pour les préparer et les outiller à assumer leur responsabilité sur le terrain. Il s'agit de :

- Atelier de briefing des VNUN et de formation à l'utilisation du GPS :

L'objectif de cet atelier était de permettre d'une part aux VNUN de maîtriser le contenu du document de projet, les objectifs poursuivis et les grandes lignes de sa stratégie de mise en œuvre. D'autre part, il s'agissait de leur faire maîtriser l'utilisation et la manipulation du GPS pour la collecte des données cartographiques sur le terrain (les coordonnées géographiques des portions de forêt galerie existante, des

villages riverains et quelques points particulier du cours d'eau). Cette rencontre avait permis en outre aux VNU de procéder à leur connaissance mutuelle ainsi qu'avec l'équipe du projet, de rappeler le contenu de l'engagement au Volontariat des Nations Unies, d'informer les VNUN sur les notions de base de sûreté et de sécurité, etc. C'est alors après que, les VNUN ont rejoint leurs communes d'affectation.

- Des tournées de d'installation des VNUN ont été réalisées par l'Unité de Gestion du projet pour les présenter aux autorités communales afin de rappeler à ces derniers les facilités à apporter à chaque VNU. Il s'agit notamment de leur mettre à disposition un lieu de travail sécurisé, de leur designer un point focal la ou partenaire technique de travail au sein de l'Administration communale. Cette occasion est également mise à profit pour rappeler aussi aux autorités communales, la contribution financière attendue des communes. *[Annexe2 : Rapport mission d'installation VNUJ].*
- Atelier de cadrage méthodologique au profit des VNUN



L'objectif de cet atelier était de doter les VNUN de méthodes et outils pour faciliter la mise en œuvre des activités du projet dans leurs localités d'intervention. Plus spécifiquement il s'agissait de :

- valider les éléments d'informations collectées par les VNU (données concernant les villages d'intervention, les groupements les zones de production de contre saison, les portions de forêts galeries les arrêtés de reconnaissance signés et les ONG et autres structures intervenant dans le milieu, etc.),
- expliquer leur rôle et responsabilité des VNU dans le volet cartographique (information et communication sur le déroulement du volet cartographique aux autorités et aux populations communales, relevé des données d'occupation du sol, information sur les modalités d'accès aux produits de cartographies),
- examiner les conditions de travail dans les communes d'accueil (jouissance d'un lieu de travail sécurisé, de logement, de matériels de travail, de facilités de déplacement, de communication,
- présenter les enjeux et les défis du PTA2014,
- présenter le système de suivi évaluation des activités du projet et valider le format de rapportage périodique ainsi que le système de transmission des données de performances réalisées sur le terrain,
- identifier les éléments de précision des indicateurs cibles de l'année 2014, etc. *[Annexe 3 : Rapport de l'atelier des VNUJ]*

2. LANCEMENT DU PROJET

2.1 Préparation du lancement

La salle de conférences de la Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles a abrité le mardi 05 avril 2013, la réunion préparatoire du lancement du Projet d'Appui à la Préservation et au Développement des Forêts Galeries et production de Cartographie de base numérique (PAPDFGC). Les travaux ont réuni une quinzaine de participants (cf. liste de présence en annexes), comprenant des responsables et personnes ressources du Ministère en charge de l'Environnement, du Ministère en charge de la Prospective et du Développement et du Ministère de l'Economie et des Finances et des partenaires.

La séance a été présidée par le Colonel Théophile KAKPO, Directeur Général des Forêts et des Ressources Naturelles représentant le Secrétaire Général du Ministère empêché. Cette réunion a abordé plusieurs points dont notamment, le point des activités depuis la dernière réunion du 30 décembre à l'IGN (Recrutement du CTP, signature du LOA, signature de l'arrêté du comité de pilotage, recrutement du personnel complémentaire), l'organisation de la Cérémonie de lancement (format, date et lieu) et Divers.

Au terme de cette réunion, il a été retenu d'organiser le lancement politique du projet, à la fin du mois au deuxième trimestre ou en début du dernier trimestre de l'année. Concernant le format, Après avoir attiré l'attention de la plénière sur le besoin d'informer les populations, de communiquer sur les actions de développement et le besoin faire de la visibilité sur des choses concrètes, il a été retenu que le lancement du projet soit physique avec :

- Une séance d'internalisation des objectifs et résultats attendus du projet.
- Mise en terre de plants et expérience de levée sur le terrain.
- Remise des équipements pour la mise en œuvre des activités du projet.

Après avoir fait observé le retard que prend le démarrage des activités du projet, la plénière a retenu l'option d'organiser la cérémonie de lancement dans le format proposé. Ce choix demande que les recrutements soient finalisés, les équipements soient acquis avant le lancement. Un délai de deux mois a été proposé pour finaliser toutes les activités préparatoires. Au vu de tout cela il a été arrêté que le projet soit lancé au cours du mois de juin 2013, dans une des communes bénéficiaires de la vallée de l'Ouémé

2.2. Cérémonie de lancement politique du projet

La cérémonie de lancement officiel des activités du Projet d'Appui à la Préservation et au Développement des Forêts Galeries et production de Cartographie de base numérique (PAPDFGC) a été organisée à Porto Novo dans la salle de conférences de l'Hôtel les Ambassadeurs le 07 novembre 2013. Cette cérémonie a regroupé 120 participants dont 12 femmes.

Cette cérémonie est présidée par le Directeur de Cabinet des Ministres en charge de l'Environnement et de l'Assainissement, le lancement du projet eut lieu à l'hôtel Les Ambassadeurs de Porto Novo, le 7 novembre 2013. Cette cérémonie solennelle a connu la présence de nombreux maires, du Directeur Général des Forêts et Ressources Naturelles, Directeur National, du Directeur Général de l'Institut Géographique National, Directeur National Adjoint, du Représentant du Délégué de l'Union Européenne, de la Représentante Résidente par intérim du PNUD, de l'ensemble des VNUN et de l'équipe de projet, etc. Ce lancement a été marqué par la mise en terre de 200 plants forestiers sur la berge de la lagune de Porto Novo.

Les catégories d'acteurs ayant pris part à l'atelier sont :

- Le Directeur de Cabinet de l'ex Ministre de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme,
- des membres du Cabinet du MECGCCRPRNF ;

- les représentants des Ministères sectoriels (MUHA MDGLAAT, MAEP, , MPDEPP et MMEH)
- le Directeur Général des Forêts et des Ressources Naturelles et son Adjoint ;
- les Directeurs Techniques de la DGFRN, les Chefs service et chefs Division
- des Officiers supérieurs, Officiers subalternes des Eaux, Forêts et Chasse,
- le Directeur de L'IGN et ses cadres
- le Directeur de CENATEL et ses cadres
- des Coordonnateurs des projets et programmes sous tutelle;
- les partenaires techniques et financiers (PNUD, DUE) et leurs cadres ;
- des Chefs d'Inspection Forestière, les Représentants des Universités d'Abomey Calavi et de Parakou ;
- des Maires des Communes concernées et autres élus locaux. Au total 26 Communes étaient représentées ;
- des Têtes Couronnées, des Dignitaires du culte Vodoun, des Chefs traditionnels ;
- des responsables d'ONGs intervenant dans le secteur de l'environnement.

Au terme de cette cérémonie, il y a eu la mise en terre symbolique de plants forestiers le long de la lagune de Porto Novo.



Au total, 200 plants ont été mis en terre par les participants le long de la berge de la lagune de Porto Novo.

La finalité recherchée était de lancer officiellement les activités du projet. De façon spécifique il s'agissait d'utiliser cet atelier pour (1) informer tous les acteurs impliqués de l'offre du projet, (2) échanger avec les acteurs à la base sur la gouvernance des forêts galerie et (3) définir avec les acteurs notamment les Maires des communes bénéficiaires. La Cérémonie de lancement officielle est consacrée à la délivrance des allocutions/discours des autorités communales, du PNUD de la DUE et du Ministère en charge de l'Environnement.

3. ATELIER D'ELABORATION DU PTA 2014

A la suite de ces diverses activités, et après l'atelier de cadrage méthodologique qui avait permis de collecter les données de base utiles pour évaluer la consistance des activités en vue de faciliter une planification aisée pour 2014, un atelier de planification a réuni pendant deux jours à Bohicon, toutes les parties prenantes à travers leurs personnel compétent sur les questions de planification. L'objectif de cet atelier est de permettre à l'Unité de Gestion de disposer d'un cadre opérationnel pour mieux apprécier les progrès réalisés dans la conduite des projets, de rendre plus visible l'efficacité des interventions et de fournir des informations et données fiables et de qualité pour la prise de décision.

Plus spécifiquement, l'atelier de planification a permis de valider les résultats d'évaluation du PTA 2013 du Projet Forêts Sacrées ; d'examiner la cohérence, la pertinence, le nombre et la consistance des activités prévues, les actions et les tâches planifiées en lien avec les résultats prévus pour apprêter la mouture finale des PTA 2014 à faire valider par le Comité de Pilotage. L'exercice a permis de valider les indicateurs cibles de chaque résultat. Quelques reformulations jugées pertinentes et nécessaires ont été faites comme le montre le rapport de l'atelier en annexe [Annexe 5 : Rapport atelier de planification, 2 et 3 décembre 2013].

4. PREMIERE SESSION DU COMITE DE PILOTAGE DU PAPDFGC

La salle de conférences de LINK Hôtel à Lokossa a abrité les 18 et 19 décembre 2013, la première session ordinaire de l'année 2013, du Comité de Pilotage (CP) du Projet d'Appui à la Préservation et au Développement des Forêts Galeries et production de Cartographie de base numérique (PAPDFGC). Cette séance répond aux dispositions de l'arrêté interministériel a été signé le 8 novembre 2013 sous le N° 0013/2013/MECGCCRPNF/MUHA/DC/SGM/DGFRN/IGN/CENATEL/SA. [*Annexe 4 : Arrêté interministériel portant création ... du Comité de pilotage du PAPDFGC*]

La séance a été présidée par le Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement Chargé de la Gestion des Changements Climatiques, du Reboisement et de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières (MECGCCRPNF), Président des Comités de pilotage (CP) du PIFSAP et du PAPDFGC.

A l'ouverture de la session, le Président du CP, Mr Félicien HLIDAGBA a souhaité la bienvenue aux participants et les a remercié pour avoir répondu présents à la séance. Ensuite, après avoir rappelé, les rôles et responsabilités des comités de pilotage, il s'est assuré de l'atteinte du quorum avant de rappeler le contexte d'élaboration du projet PAPDFGC, lancé depuis le 07 novembre 2013. Enfin, il a exhorté les membres du CP à proposer de meilleures orientations de gestion pour la mise en œuvre efficace des deux projets.

4.1 Présentation du rapport de démarrage du PAPDFGC

Le rapport de démarrage du projet a été présenté par le C/PIFSAP.

Cette communication a fait objet de quelques observations et commentaires sur les aspects ci-après :

- la restauration des ceintures vertes sur une bande de 25 m le long des cours d'eau ;
- la possibilité d'exploiter les images satellitaires réalisées par le MCA ;
- la nécessité pour le Bénin de réaliser des supports de photographie aérienne ;

Des éclaircissements ont été apportés aux différentes préoccupations par le C/PIFSAP, le DG/IGN, les représentants du PNUD et d'autres membres du CP.

En ce qui concerne la réalisation des photos aériennes, ces derniers ont montré la nécessité pour le Bénin, de réaliser sa carte topographique de base et exposé les contraintes liées à la réalisation d'images satellitaires qui sont soumises à une licence d'exploitation et ne sont donc pas accessibles à tous et en tout temps.

4.2 Présentation et validation des PTA 2014 du PAPDFGC

Les PTA 2014 du PAPDFGC ont été présentés par le Lieutenant Paul KIKI, Responsable Suivi-Evaluation du PIFSAP.

Au terme de la présentation, les préoccupations exprimées sont relatives à :

- la formulation de certaines activités et indicateurs d'activités des deux PTA ;
- la nécessité d'économiser des ressources au niveau du PIFSAP en créant plus de synergie avec le projet PAPDFGC ;
- la synergie d'actions à réaliser avec le projet PUGEMU dans le cadre de la mise en place de système d'alerte précoce lié aux inondations ;
- la possibilité de réaliser également des activités relatives à la faune ;
- la nécessité de renforcer l'équipe du projet PIFSAP pour la bonne exécution des deux PTA ;

Suite à ces différentes interventions, le C/PIFSAP, le RSE/PIFSAP et le Chargé de Programme Environnement du PNUD ont apporté des éléments de réponse aux préoccupations exprimées.

Par ailleurs, en ce qui concerne la préoccupation relative au renforcement du personnel de mise en œuvre du projet, le représentant du PNUD a rappelé que selon les dispositions du document du projet PAPDFGC, c'est l'équipe du projet PIFSAP renforcée qui se chargera de la mise en œuvre du PAPDFGC.

4.3 Echanges sur les points d'orientations à donner au projet PAPDFGC

Ce point de l'ordre du jour relatif aux orientations à donner au PAPDFGC a concerné trois volets importants de sa gestion à savoir :

1. Faut-il ou non recruter un Gestionnaire Comptable pour la mise en œuvre du PAPDFGC ?
2. Doit-on recruter 5 VNU complémentaires aux 15 précédemment recrutés ?
3. Quelle option doit-on choisir entre acquérir des images satellitaires et réaliser des photos aériennes ?

En ce qui concerne le premier point, après analyse de la situation du PAPDFGC dans l'avenir et jugeant satisfaisantes, les performances de l'équipe actuelle du PIFSAP, les membres du CP ont décidé unanimement de ce qui suit :

1. Surseoir le processus de recrutement du Gestionnaire Comptable complémentaire. Le Gestionnaire Administratif et financier actuel du PIFSAP assure convenablement cette fonction sans difficulté.
2. Le Coordonnateur actuel du PIFSAP est retenu pour assurer le management des activités du PAPDFGC et secondera le CTP à recruter.
3. Au terme de la mise en œuvre du PIFSAP, il sera demandé au PNUD de renouveler le contrat de l'équipe du PIFSAP (Coordonnateur et Gestionnaire Administratif et Financier) pour le reste de la période de mise en œuvre du PAPDFGC.

Par rapport au deuxième point, les membres du Comité de Pilotage ont reconnu l'opportunité de doter le projet PAPDFGC de VNU nationaux complémentaires et décidé unanimement que cinq (05) VNU

supplémentaires soient recrutés pour couvrir toutes les communes d'intervention du Projet. L'équipe de projet pourra par le biais de son directeur national adresser une requête dans ce sens.

Concernant le dernier point, les membres du CP ont reconnu les incohérences notées dans le document de projet PAPDFGC par rapport au choix du support cartographique et ont recommandé l'option de réaliser des photos aériennes dans le cadre de la réalisation de la cartographie de base numérique par le PAPDFGC.

5. DIFFICULTES RENCONTREES ET SOLUTIONS MISES EN ŒUVRE.

Les principales difficultés rencontrées au cours du démarrage du projet sont :

- Le retard connu dans la mise en place des outils réglementaire et institutionnel (Lettre d'Accord, arrêté portant nomination des directeurs nationaux, arrêté portant création du CoP). La Lettre d'accord devant faciliter la mise en œuvre du projet, entre le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Ministère en charge de l'Environnement a été signée le 15 mai 2013. Les négociations entamées en janvier 2013 n'avaient abouti qu'à cette date.
- La prise de l'arrêté portant nomination des Directeurs nationaux du projet avait également pris du temps jusqu'en juin 2013. Quand à l'arrêté portant création du comité de pilotage, sa signature a été retardée par les changements intervenus au niveau de l'ex MEHU.
- Le retard dans le recrutement du personnel complémentaire. La réunion préparatoire du lancement du projet qui devait se statuer sur la modalité de recrutement a finalement eu lieu en mai.2013 après la signature de la lettre d'accord de mise en œuvre du projet.
- Le retard dans le recrutement du Conseiller Technique Principal (CTP). Le processus a démarré par la validation des termes de référence et le lancement de l'avis d'appel à candidature. Le premier processus de recrutement avait déjà abouti quand subitement le premier candidat en tête de lice avait envoyé sa lettre de démission, les autres qui suivaient n'étant plus disponibles, le processus devait être repris. Le deuxième processus lancé en octobre 2013 suit encore son cours.

En résumé, c'est au cours du dernier trimestre de l'année 2013 (au mois d'octobre) que l'ensemble du personnel complémentaire à l'exception du CTP a été mis en place. Ainsi, le projet a connu entre 9 et 12 mois de retard dans sa mise en œuvre.

Les solutions ont porté notamment sur l'implication des acteurs de tous les niveaux dans les concertations et les négociations pour la recherche consensus sur les modalités d'exécution des activités de démarrage. Tenant compte de ce retard, le plan de travail 2014 a pris en compte les activités non exécutées de l'année 2013 d'une part et l'exécution diligente des activités préparatoires de 2014, afin de recevoir à temps, le déboursement de l'avance du premier trimestre.

CONCLUSION

En définitive, on peut retenir, au terme des activités de démarrage du PAPDFGC, trois acquis fondamentaux ont marqués positivement:

- ✓ L'implication des autorités des Ministères en charge de l'Environnement et en charges de l'Assainissement, des cadres de l'administration forestière et de l'Institut Géographique du Bénin, des élus locaux, dénote de l'importance et la place du projet dans la réponse aux préoccupations de gestion des ressources naturelles décentralisées et de la cartographie.

- ✓ les catégories d'acteurs (étatique, non étatique, société civile, collectivités décentralisées, institutions de recherche et partenaires technique et financier) mobilisés pour le lancement officiel.
- ✓ La meilleure connaissance de l'offre du Projet d'Appui à la Préservation et au Développement des Forêts Galeries et production de Cartographie de base numérique (PAPDFGC) par les participants.



Approuvé par (Gouvernement): COL Théophile KAKPO

Directeur Général des Forêts et des Ressources Naturelles

Signature

Date